

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 septembre 2011

Commission «Développement économique et urbanisme»

Séance du 6 septembre 2011

42 Centre Georges Brassens - autorisation donnée à monsieur le maire de déposer un permis de construire

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE, Mme RIFFAULT

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme KEZZOUL

Pouvoir à :

M. ABBA-SIDICK

M. GRIMBERT

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

Mme PORAS

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme PAMART

Pouvoir à :

M. SZPIRKO

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. RIFI-SAIDI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

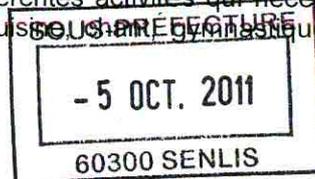
- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 38

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hicham BOULHAMANE, conseiller municipal délégué, expose :

Le centre Georges Brassens, établissement à vocation familiale et sociale prévu pour toutes les générations, a été créé en 1985 et est l'unique centre social de Creil et de son agglomération.

Les locaux actuels sont vétustes et inadaptés au développement d'activités qui répondent aux besoins des habitants du quartier. Le bâtiment fait actuellement 927 m² et propose différentes activités qui nécessitent des équipements particuliers : espace garderie, alphabétisation, ateliers cuisine, théâtre, gymnastique, arts plastiques, informatique, expositions, etc.



maintenant !

Le projet de renouvellement urbain du plateau Rouher prévoit la reconstruction de cet équipement dans le cadre du projet de recomposition du secteur Dunant. Il s'agit de construire des locaux neufs de 1000 m² de SHON environ. Ce projet comprend donc :

- des espaces d'accueil au public
- des espaces d'animation et de rencontre
- des espaces pour le personnel
- une halte garderie " le p'tit pont "
- des locaux de maintenance
- des locaux techniques
- des places de stationnement

La réalisation de ces travaux est soumise à l'obligation de dépôt d'un dossier de demande de permis de construire. En conséquence, il vous est demandé d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à déposer un dossier de demande de permis de construire en vue des travaux de reconstruction du Centre Georges Brassens.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Vu le code de la construction et de l'habitat, notamment les articles L134-1, L134-5, L271-4 et L271-6,
Vu l'avis de la commission « Développement économique et urbanisme » en date du 6 septembre 2011,
Entendu le rapport de présentation

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à déposer un dossier de permis de construire en vue de la reconstruction du Centre Georges Brassens à Creil.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 04 OCT. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 05 OCT. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.10.11. Signature Le Maire.

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rainy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE